

## CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 22 FEVRIER 2008

**Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre suppléant, Dr. Ahmed Rashid Beebeejaun, et a, entre autres:-**

1. pris note qu'il a été possible de ramener un peu d'ordre en ce qui concerne les activités dans certaines zones touristiques telles Trou d'Eau Douce, Grand Baie et Flic-en-Flac. Cela a été possible à travers l'application de nouvelles lois et la promulgation des règlements relatifs au contrôle de la limite de vitesse dans certaines zones.

En vue d'améliorer et de préserver le lagon autour de Maurice, qui est une source d'attraction importante pour les touristes et une source de revenus vitale pour des centaines de pêcheurs, le Conseil a agréé que des règlements soient mis en œuvre afin d'interdire l'importation de moteurs hors-bord polluants de types spécifiques qui ne sont pas conformes aux normes de l'UE par rapport au bruit et aux émissions.

Le Conseil a également pris note que 94 579 touristes ont visité Maurice en janvier 2008 contre 91 628 pour la même période en 2007, représentant une augmentation de 3,2 pour cent. 3 000 touristes de plus auraient visité Maurice si le cyclone Gula ne s'était manifesté les 30 et 31 janvier 2008. Le taux de croissance aurait alors été d'environ 6,5 pour cent.

La France et le Royaume-Uni, nos marchés européens les plus importants, ont maintenu des taux de croissance positifs, avec une augmentation de 12,8 pour cent et 7,1 pour cent respectivement, comparé à la même période en 2007.

2. pris note du livre blanc définissant la nouvelle politique environnementale nationale qui établit un cadre politique compréhensible et fixe les objectifs et les stratégies environnementaux appropriés fondés sur une évaluation des principaux enjeux, défis et perspectives environnementaux spécifiques au contexte national, cela face aux nouveaux défis liés au développement qui ont connu une évolution au fil du temps. La nouvelle politique réconcilie aussi la durabilité de l'environnement avec les développements économique et social avec pour objectif final d'offrir une meilleure qualité de vie aux peuples de Maurice, de Rodrigues et d'autres îles périphériques.
3. pris note des dégâts causés par le cyclone Ivan à Madagascar et, dans un esprit de solidarité et d'amitié, agréé de faire don de 150 tonnes de riz ration et de 100 tonnes de Pois du Cap.
4. pris note que le *Central Cyclone and Other Natural Disasters Committee* a recommandé l'urgente nécessité de suivre de près les mouvements du sol dans les régions à risque de glissement de terrain et de mettre sur place un système d'avertissement approprié pour la sécurité des habitants. Cela considérant que Maurice est une île volcanique et montagneuse, et comporte des risques de glissement de terrain à plusieurs endroits notamment: Tamarin, Montagne Ory, Rivière des Anguilles et Chittrakoot.

Le Comité a aussi recommandé que des extensomètres soient installés dans tous les endroits à risque.

Le Conseil a aussi pris note que les mesures correctives appropriées pour rendre ces endroits plus stables seront entreprises après l'analyse des données géotechniques par des experts compétents.

5. donné son aval à une libéralisation de l'importation d'oignons, comme suit:
  - (a) 25 % des importations totales d'oignons pendant la période de mai à juillet 2008 ; et
  - (b) 50% des importations totales d'oignons pour la période de janvier à juillet chaque année.

Cela afin d'encourager la compétition qui sera bénéfique aux consommateurs en terme de qualité et de prix.

Le Conseil a aussi pris note que pendant la période d'août à décembre, les oignons produits localement sont disponibles sur le marché.

6. pris note des retombées de la mission, les 13 et 14 février 2008, du ministre de l'Agro-industrie et de la Pêche à Rome où il a participé à la 31<sup>e</sup> session du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et a eu des discussions sur les sujets suivants:
  - (i) le changement climatique et l'avenir des petits agriculteurs;
  - (ii) l'expansion des biocarburants : les défis à relever, les risques et les perspectives des gens pauvres des régions rurales; et
  - (iii) les hausses des prix des produits alimentaires et agricoles : Une opportunité pour les petits agriculteurs.

En marge de cette réunion, le ministre a eu des discussions sur des sujets bilatéraux avec, entre autres, le président du FIDA et le directeur général adjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

7. pris note des lignes directrices de la politique d'aménagement pour le développement le long de l'autoroute qui seront communiquées aux municipalités et aux conseils de district.

Ces directives visent à protéger le paysage situé le long du corridor de l'autoroute pour les touristes qui arrivent au pays et à conserver la ceinture verte, ce qui offrirait une vue agréable. De plus, elles prévoient des espaces pour des développements futurs dans certains emplacements stratégiques le long de l'autoroute, conformément à la stratégie nationale pour le développement. Selon ces directives:

- (i) les projets doivent être très bien conçus pour ce qui est des développements avec des bâtiments très hauts;
  - (ii) la hauteur des bâtiments doit être proportionnelle à la capacité de la route tout en prenant compte des perspectives d'amélioration;
  - (iii) une zone réserve sera établie le long de l'autoroute afin de permettre des travaux d'élargissement futur ainsi que des aménagements associés; et
  - (iv) une contribution de la part des promoteurs en vue de la mise en place d'infrastructure et de services.
8. pris note des activités organisées par le ministère des Droits de la Femme, du Développement de l'Enfant, du Bien-être de la Famille et de la Protection des Consommateurs afin de célébrer la Journée mondiale de la Femme le 8 mars 2008. Le thème choisi par l'Onu cette année est « Le Financement pour l'Égalité des Genres ». Les principales activités comprendront:
- (a) la lecture du message du Secrétaire général de l'Onu;
  - (b) la projection d'un clip sur le « Genre et le Développement »;
  - (c) le lancement d'un *National Gender Policy Framework*;
  - (d) la donation d'équipements aux bénéficiaires de microprojets;
  - (e) le lancement d'un *Legal Literacy Programme* ; et
  - (f) l'ouverture d'un *Empowerment Centre* à Bel Air.
9. passé en revue la situation concernant la collecte et l'exportation de vieille ferraille et a pris note de la mise en place des mesures additionnelles pour dissuader tout vol. Ces mesures sont:
- (a) une augmentation du nombre de contrôles et de fouilles des camions, particulièrement la nuit;
  - (b) des visites aux locaux des exportateurs autorisés afin de vérifier la qualité des métaux et l'authenticité du registre démontrant leur provenance;
  - (c) une inspection minutieuse des conteneurs par la douane; et
  - (d) définition du profil des exportateurs illégaux potentiels en se servant d'une analyse basée sur le risque.

10. pris note de la promulgation des *Civil Aviation (Security) Regulations*. Ces règlements incorporent, entre autres, les nouvelles dispositions sur la sécurité selon la Convention de l'Organisation de l'aviation civile internationale et redéfinissent les rôles et les responsabilités du *National Civil Aviation Security Committee* aussi bien que ceux des prestataires de services. Cela en vue des nouveaux développements dans le secteur aérien et la nécessité croissante pour plus de sûreté et de sécurité.
11. pris note de la mission du ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération, à Lusaka en Zambie, où il a participé à un sous-comité spécial ministériel de l'Afrique orientale et australe (ESA) sur l'Accord de Partenariat Economique (APE) et à la troisième réunion spéciale ministérielle de la *Task Force* de l'Union douanière du COMESA.

Le sous-comité spécial ministériel sur les négociations des APEs a:

- (i) passé en revue le processus ESA-APE à ce jour;
- (ii) discuté du renforcement de l'efficacité des négociations de l'ESA en 2008 ; et
- (iii) discuté de la poursuite des négociations pour un APE complet en 2008.

La troisième réunion spéciale ministérielle de la *Task Force* de l'Union douanière du COMESA a considéré les activités proposées pour la mise en œuvre de l'Union douanière, prévue pour le 8 décembre 2008 et le progrès et les arrangements y relatifs.

12. pris note des retombées de la mission, du 11 au 13 janvier 2008, de la ministre de la Sécurité sociale, de la Solidarité nationale, du Bien-être des Personnes âgées et des Institutions réformatrices à Rodrigues. Les principaux objectifs de cette mission étaient:
  - (i) de sensibiliser les autorités rodriguaises et les ONG sur les nouvelles orientations politiques du ministère de tutelle, concernant, entre autres : la toxicomanie et les sujets liés aux personnes âgées et autrement capables ;
  - (ii) de lancer un atelier de travail de deux jours sur la prévention de la toxicomanie pour les personnels enseignant et non-enseignant du pré-primaire à Rodrigues;
  - (iii) de mener une campagne de sensibilisation sur le *Protection of Elderly Persons Act 2005* et de mettre sur pied quatre *Elderly Watch Committees* pour Rodrigues comme énoncé dans la loi; et
  - (iv) d'initier des cours de base en technologie informatique et Internet à l'intention des enfants autrement capables.

13. pris note des retombées de la mission, du 12 au 15 février 2008, du ministre de la Jeunesse et des Sports en Ethiopie où il a participé à la Conférence de l'Union africaine des ministres chargés de la Jeunesse. La Conférence a discuté des sujets ayant trait à la ratification et à la mise en oeuvre de la Charte africaine de la Jeunesse ainsi que de la célébration de 2008 comme Année de la Jeunesse africaine. Cette Conférence a pris en compte et adopté, entre autres:
- (a) la mise en oeuvre d'un Plan d'action pour la période 2008/2015 afin d'accélérer la ratification et la mise en oeuvre de la Charte par les Etats Membres;
  - (b) le programme d'activités pour la célébration de 2008 comme Année de la Jeunesse africaine;
  - (c) l'établissement d'un Fonds afin de soutenir la mise en oeuvre de la Charte;
  - (d) un Plan d'action afin d'accélérer la réactivation de la structure de la *Pan-African Youth Union* comprenant les gouvernements, les organisations de jeunes et d'autres parties concernées; et
  - (e) une Déclaration réaffirmant la détermination et l'engagement des Etats Membres de promouvoir le développement de la jeunesse.
14. pris note que le ministère du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi se retire comme membre de la *World Association of Public Employment Service*, car le ministère ne bénéficie d'aucun avantage du fait d'être membre de cette association. Cette décision cadre avec la politique gouvernementale de réduire les dépenses.

22 février 2008

*Government Information Service  
Prime Minister's Office  
Port Louis*